



UNION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE NICE

inform

EDITO

Salut,

Le 13 juillet 1990, Paris, plus de mille jeunes sont dans la rue avec comme seule "excuse valable" pour se retrouver là une veille du 14 juillet (le bicentenaire de la Révolution proclamant l'égalité des droits). Pourtant ils avaient d'autres raisons pour repousser ou annuler leurs vacances, pour perdre un boulot nécessaire au financement de leurs études...ils portaient des pancartes de sens interdit, on pouvait y lire "interdit d'étudier" ou encore "une place en fac, c'est un droit".

Ils n'ont pas hésité à investir la plupart des Présidences de Paris pour faire respecter ce droit et ce ne fut pas en vain : 150 dossiers d'inscription furent gagnés à Villetaneuse, une soixantaine à Censier, presque autant à Paris VII... en tout près de 500 dossiers supplémentaires.

Cette bataille lancée par l'UNEF par la mise en place du dispositif "SOS INSCRIPTIONS" à été l'occasion pour les étudiants de montrer une fois de plus qu'ils ne laisseraient plus passer une seule injustice, une seule remise en cause de leurs droits.

D'ailleurs cet appel à l'unité à été reçu 5 sur 5 : 1200 étudiants ont décidé de rejoindre l'UNEF pour être plus forts.

Cette union est notre seule chance, de toutes parts notre droit d'étudier est remis en cause, notre droit à une place en fac, à une bourse, à un logement décent, à des diplômes de valeur garantissant notre avenir...

Dans ta fac, tu seras toi aussi confronté à ce règne de l'injustice. Déjà, nombreux sont ceux a qui on a refusé une chambre en Cité-U. Nous te donnons rendez-vous le 4 septembre à 18 h au local de la Fac de Sciences (au dessus du foyer) pour une Assemblée Générale de l'UGEN - UNEF. Notre syndicat doit y débattre de sa présence au moment des inscriptions des étudiants et des amphis d'information ou les nouveaux bacheliers auront besoin d'être informés et de s'organiser.

Cette Assemblée Générale est aussi ouverte a tous ceux qui veulent faire respecter le droit au logement universitaire, en effet, il se tiendra le 7 septembre une Commission d'Admission en Cité-U, nous devons y jouer notre rôle !

Pierre CHAILLAN

Après avoir menés les étudiants en bateau pendant six mois, en leur faisant croire qu'ils participaient à la réalisation du projet de contractualisation l'université de Nice - Sophia Antipolis l'a enfin voté sous sa forme définitive au Conseil d'Administration du 6 juillet 90.

Ce projet nous amène bien ce que l'on redoutait. A savoir un DEUG qui tend de plus en plus à être généralisé et dévalorisé. On aurait pu penser que pour revaloriser le DEUG on aurait renforcé l'enseignement des matières principales qui le composent. Bien au contraire, ces DEUG "indifférenciés" qui nous permettront d'accéder à plusieurs licences (à moins que les nombreux cursus nous en empêchent) ne nous garantissent plus le niveau suffisant pour réussir une licence.

Cela va à l'encontre des aspirations des étudiants qui chaque année déplorent le manque de T.D de langues, d'info ou autres (qui seraient une complémentarité à leur enseignement), sans parler des enseignements fondamentaux qui sont complètement sous-encadrés. Non seulement la Contractualisation ne résout pas les carences existantes mais elle ne permet pas non plus la création de DEUG ou de filières désirés par beaucoup d'étudiants (tel que le DEUG Cinéma).

La Fac de Droit est l'exemple typique de cette dévalorisation du DEUG, par la mise en place d'un module commun aux DEUG Droit, Sc. Eco, A.E.S. Ce tronc commun d'un mois suivi d'un examen informel devrait parait-il permettre aux étudiants de me choisir leur orientation. Les étudiants de Sciences savent bien que ce système permet une sélection cachée sous forme de "choix d'orientation". On en vient à se demander si un étudiant peut vraiment s'inscrire dans la filière de son choix.

D'autre part, le schéma présenté ne permettra pas de répondre à l'afflux d'étudiants qui se fera dans les prochaines années. Selon les statistiques rectorales, d'ici l'an 2000 il y aura 51 % d'étudiants en plus (5000 d'ici 1995); A tout cela se greffe la volonté de désengagement financier de l'Etat dans l'Enseignement Supérieur qui se retrouve au niveau des conseils de l'université qui dans leur majorité ont tout fait pour éluder ce problème fondamental. De fait tous les problèmes que l'on rencontre dans nos facs (manque de livres, d'enseignants, de T.D) et qui relèvent d'un manque crucial de moyens ne sont pas en voie de se résoudre. Bien au contraire, on cherchera plus à négocier des "contrats" avec les collectivités territoriales et les entreprises régionales qui assureront ainsi petit à petit la main-mise sur l'université.

Cette rentrée s'annonce donc des plus difficiles car c'est également tout le secteur social (mutuelles, cités, RU, bourses...) qui est attaqué. On doit donc profiter de toutes les occasions qui nous sont fournies telles que les chaînes d'inscription et la journée du 7 septembre pour riposter contre ces atteintes aux droits étudiants.

Nadia Povic

Ma Fac de Lettres je t'aimeuh ! Surtout depuis que tu es repeinte de frais, que ton Hall H est pourvu de verdure relaxante pour les yeux, que ta salle des profs est munie de sièges au dessin et à l'inconfort des plus modernes, que ta salle du conseil est déclarée zone réservée aux grandes magouilles et interdite aux étudiants...

On respire, une fois de plus notre "image de marque" a été préservée à grands frais... quant au local de l'UGEN-UNEF, il faudrait peut-être le déclarer monument historique dans l'espoir d'attirer quelque généreux mécène prêt à nous donner un pot de peinture pour le restaurer...

Radio Couloirs est une rubrique conçue, rédigée et entretenue par moi-même, elle est censée contenir les potins les plus intéressants de notre joyeuse université. Ne désespérons pas ! Je finirai un jour par trouver quelque chose d'intéressant à y mettre...

Aldo

Talon Association Générale
90 - 91

Association :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Codé postal : _____

Ville : _____

Tél : _____

Etudes : (fac, année) _____

Nouvel adhérent Salarié

Carte remise Résident

Mutuelle : _____ Boursier

Date de l'adhésion : _____

Cotisation 50 F Soutien 100 F PM

Pssst, oui toi... je te soupçonne fortement de ne pas avoir repris ta carte à l'UGEN - UNEF, auquel cas tu peux choisir de disparaître, de recevoir la visite d'un "spécialiste" ou de nous renvoyer le coupon ci - joint avec ta cotisation (en liquide ou par un chèque à l'ordre de l'UGEN-UNEF) à l'adresse suivante

Nadia POVIC - 52 Chemin du Mascon
St Antoine de Ginestière
06200 NICE

Petite Nouvelle Rejouissante
Pour la rentrée :

=> Le Ticket de RU va passer à 10,50 € ...

Le SNous a en effet estimé l'augmentation de 1,20 € par assiette nécessaire, dont 60 cts à la charge de l'étudiant (ticket à 10,50 €) et 60 cts à la charge de l'état (= 40 Millions).

Mais là où on rigole c'est que on est pas vraiment sûr que l'état verse ces 40 Millions. Et même si l'état verse ces 40 Millions, ce ne sera qu'en janvier 1991 (après adoption du budget 91 par l'assemblée). Donc résultat des cours de septembre à décembre les étudiants subiront une hausse du prix du ticket sans amélioration de la qualité des repas ...
Affaire à suivre.

installe Lyon-III
dans l'ancienne
Manufacture des tabacs

M. Michel Noir, président de la Communauté urbaine de Lyon (COURLY), a signé, lundi 30 juillet, l'acte d'achat à la SEITA de l'ancienne Manufacture des tabacs. Le site, qui comprend 46 000 mètres carrés de bâtiments répartis sur près de 3 hectares, abritera à partir de 1992 une partie des locaux de l'université Lyon-III. La Manufacture des tabacs a été achetée 35 millions de francs par la COURLY et son réaménagement en locaux universitaires doit permettre d'absorber une partie des 40 000 étudiants supplémentaires qui entreront dans les universités lyonnaises d'ici l'an 2000. Selon la présidence de Lyon-III, le site devrait accueillir en priorité des premiers et seconds cycles.

Cette acquisition avait été remise en cause, fin avril, par M. Noir à la suite de la publication par M. Bernard Notin, maître de conférences à Lyon III, d'un article jugé révisionniste et antisémite dans la revue *Economie et sociétés*.

LE DROIT D'ETUDIER

A l'appel de l'Unef, les bacheliers exigent
le déblocage de crédits d'urgence pour la rentrée universitaire 13/02/90

« **B**ACHELIERS, étudiants, parents d'élèves, enseignants, obligeons le gouvernement à inscrire tous les candidats et à déblocquer des crédits d'urgence ! » Tel est l'appel de l'Unef qui organise une manifestation des non-inscrits ce vendredi à 15 heures, du rectorat de Paris au ministère de l'Éducation.

Huit jours après les résultats du bac, des milliers de diplômés ne disposent toujours pas d'une place à l'université. Certes, les longues files, qui s'élevaient mardi dernier à Nanterre et dans d'autres universités parisiennes, ont à nouveau disparu ces jours-ci ; l'affluence sur les campus est moindre. Les problèmes n'ont pas été résolus pour autant. Ils ne sont que différés.

Au lieu d'augmenter les capacités d'accueil, le gouvernement a compliqué

la procédure des inscriptions universitaires, la transformant en course d'obstacles, en une véritable guerre des nerfs.

En mai, le candidat au bac devait déjà pianoter le 36-15 sur le Minitel et désigner, par ordre de préférence, dix universités de son choix. Le ministère a ainsi pu procéder, tranquillement et dans l'ordre, à la sélection géographique. Aucune possibilité de s'inscrire dans la capitale sans résider dans Paris intra-muros.

Combien d'étudiants ont trouvé place en fac le 4 juillet dernier, premier jour des inscriptions universitaires ? Combien ont pu être accueillis le 10 juillet dans l'établissement qu'ils avaient retenu en second ou troisième choix ? Le ministère, qui multiplie les phrases rassurantes et invite tout le monde à patienter,

se garde bien de donner aucun chiffre que ce soit. Huit jours après les résultats combien de bacheliers battent-ils encore le pavé ? L'utilisation de la télématique simplifie effectivement ce type de recensement. Qu'attend donc le ministre pour étayer, chiffres à l'appui, le prétendu succès des inscriptions ? A moins bien sûr que les conclusions ne viennent confirmer ce que souligne l'Unef : Ravel n'a pas créé une seule place de plus en fac et tel n'était pas son objectif.

Le 4 avril dernier, les syndicats enseignants (Snes, SNEsup, Snep) avaient d'ailleurs tenu une conférence de presse commune pour tenter d'alerter l'opinion publique. Le bureau national du SNE-Sup prévoit d'ores et déjà de se rendre dans chacune des treize universités parisiennes et sur chaque site en construction pour évaluer l'état des lieux et décider des actions nécessaires pour contraindre le pouvoir à assumer ses responsabilités.

En guise de carte d'étudiant, des milliers de bacheliers ne disposent pour l'heure, en tout et pour tout, que d'une fiche rectorale sur laquelle ils doivent porter trois disciplines par ordre de préférence. Leurs dossiers seront traités à partir du 20 juillet et un grand nombre d'entre eux devront attendre le mois de septembre pour savoir s'ils auront finalement le droit d'étudier. Le ministère s'arroge, de surcroît, la prérogative de décider à leur place de l'université et de la discipline dans lesquelles ils seront affectés.

Cependant, comme à Villeteuseuse mercredi, l'action de l'Unef a permis hier d'obtenir le déblocage de quarante nouveaux dossiers à Paris VIII. La manifestation de cet après-midi, du rectorat au ministère de l'Éducation nationale, constitue une nouvelle étape dans la lutte pour contraindre le gouvernement à déblocquer des crédits d'urgence.

Maité Pinero

Une déclaration d'Olivier Maïer, président de l'Unef

TOUS AU RECTORAT DE PARIS

Le président de l'Unef a fait hier la déclaration suivante :

« Toute la journée, des milliers de bacheliers se sont présentés devant les universités et se sont heurtés à un mur. Après avoir laissé les bacheliers galérer de fac en fac depuis trois jours, on les soumet aujourd'hui à un véritable apartheid universitaire : il n'y a plus les bacheliers et les autres, mais les ravé-lisés, premier, second et troisième choix, et les non-ravé-lisés.

« Avec Ravel, un véritable coup monté a été mis en place à l'instigation du ministère pour sélectionner, trier et, en bout de course, empêcher les bache-

liers de s'inscrire dans la filière et l'université de leur choix.

« C'est révoltant. A juste titre les lycéens sont scandalisés. « On nous a volé notre bac », se disent-ils. Les administrations leur expliquent qu'il n'y a plus de places, que les universités sont saturées. Pourtant, en deux mois, quatre essais nucléaires français dans le Pacifique Sud ont fait partir en fumée l'équivalent de 60.000 places de fac et la gratuité des droits d'inscription pour tous.

« Faut de satisfaire leur revendication d'une place en fac pour chacun, le ministère se livre à de la diffamation en faisant circuler la rumeur selon laquelle

l'Unef serait à l'origine d'un sabotage de Ravel. C'est perfide. Depuis le début, avec son dispositif « S.O.S. inscription » et sa campagne « une place en fac c'est un droit », l'Unef consacre toutes ses forces pour aider les bacheliers à s'organiser afin d'imposer leur inscription. De nombreuses actions dans les universités ont déjà permis de déblocquer des dizaines de dossiers d'inscription.

« Loin de ces manœuvres, l'Unef appelle les bacheliers à se retrouver au rectorat de Paris, mercredi 11 juillet à 15 heures, pour y remettre ensemble leur fiche rectorale, exiger du gouvernement le respect de leur choix d'université et de filière et le déblocage de crédits d'urgence pour la rentrée 1990. »

L'Humanité
11/02/90

ELITISME P.C.A
SUPERIEUR 05/04/90

Une fois de plus, le conseil général précède le désengagement de l'État dans l'enseignement supérieur en faisant construire un restaurant et une cité universitaire sur Sophia-Antipolis. La décision n'est pas gratuite puisque pour le site niçois proprement dit, des milliers de dossiers sont en attente. Mais d'abord Sophia...

LES NON-INSCRITS SUR LE PAVÉ

L'Humanité

14 juillet 90

« Au lieu de protester, écrivez-nous. On arrangera les choses »
conseille le ministère de l'Éducation

« Au lieu de protester, que les gens nous écrivent, disent où ils veulent aller. On essaiera d'arranger les choses. » Tel est le conseil que Claude Allègre, conseiller spécial du ministre de l'Éducation nationale, donnait jeudi aux étudiants non encore inscrits en fac. Contactez-nous, on s'arrangera : ce langage racoleur fait-il dorénavant parti de l'art et la manière de gouverner en France ? Au train où les mœurs évoluent sera-t-on, aussi, bientôt obligé de glisser un chèque dans l'enveloppe ?

Nombre d'étudiants ont décidé de ne pas attendre le facteur, de ne pas attendre qu'en septembre, à Pâques ou à la Trinité, le rectorat leur fasse la surprise de les affecter d'autorité dans telle université, telle discipline. Malgré les phrases rassurantes des pouvoirs publics, malgré le mois de juillet, malgré la chaleur et les vacances, quelques centaines d'étudiants ont montré hier qu'ils n'accorderaient aucun crédit aux garanties du ministère.

A l'appel de l'Unef, accompagné par les délégations des syndicats enseignants (Snes, SNESup, Snep) ils ont manifesté du rectorat au ministère, scandant tout au long du chemin : « Nos études c'est l'avenir ; on veut choisir » ou encore : « Une place en fac c'est un droit » ou plus irrévérencieusement « Jospin si tu savais ton Ravel où on se le met... ». En tête venait une dizaine de jeunes brandissant des cercles de carton rouge en forme de sens interdit et portant cette inscription : « Interdit d'étudier ».

Cet interdit-là, l'action des militants de l'Unef a déjà permis qu'il soit levé pour plusieurs centaines de diplômés : à Villetaneuse, Paris-VIII, Orsay, et jeudi encore à la Sorbonne, occupations provisoires de locaux administratifs et délégations diverses ont permis l'inscription de bacheliers préalablement renvoyés chez eux. Il s'agit dans la plupart des cas de candidats venant de province ou parfois non ravelisés.

À Villetaneuse, où une vingtaine de non-inscrits occupent toujours les locaux de la présidence, l'Unef demande à tous les étudiants dans ce cas à se



A l'appel de l'Unef, les étudiants non inscrits ont manifesté à Paris pour exiger une place en fac. (Photo Anais-Nicole Brunel.)

présenter lundi prochain pour exiger leur carte universitaire.

Cependant, le peu d'affluence constaté ces derniers jours sur les campus montre que le gouvernement a effectivement réussi son esbrouffe. Des milliers de jeunes espèrent voir leur cas résolu courant juillet. C'est en effet à partir du 20 juillet que les différents établissements se repartiront, au hasard des places restantes, l'ensemble des non-inscrits. Preuve que les problèmes s'accumulent, le rectorat fait savoir que nombre d'entre eux n'auront de réponse qu'en septembre.

Il semble que les pouvoirs publics ne fassent que différer la solution des problèmes. Deux mois d'attente viendront sans doute à bout du moral de nombre de jeunes qui renonceront à maintenir leur demande. Cependant, on peut prévoir une rentrée universitaire difficile. Le conseil d'administration de l'univer-

sité d'Orsay l'a, d'ores et déjà, annoncé dans une résolution votée vendredi matin. Le SNESup entreprendra début septembre une tournée des facs parisiennes pour dresser l'état des lieux avec les intéressés, enseignants et étudiants, et définir avec eux les actions à entreprendre.

Pour leur part, les élus communistes ont eux aussi immédiatement engagé les démarches pour appuyer les revendications étudiantes. Hélène Luc, sénateur et vice-présidente du conseil général du Val-de-Marne, a notamment déclaré que dans ce département aussi « la sélection écarte des centaines de jeunes de l'université de Créteil ». Elle a précisé : « Le gouvernement doit débloquent des crédits d'urgence pour l'inscription de chaque bachelier dans la filière de son choix. L'argent du surarmement nucléaire le permet. Quarante milliards peuvent en être immédiatement soustraits pour l'éducation. »

Maité Pinero

UNIVERSITE

Le Conseil d'Etat juge illégal la sélection à Paris-Dauphine

Des résultats au baccalauréat jugés insuffisants par la présidence de l'université Paris-IX (Dauphine) ne peuvent justifier un refus d'inscription dans cet établissement, a estimé le Conseil d'Etat dans un arrêt rendu vendredi 27 juillet. Deux étudiants, MM. Gabriel Ardant et Langlois-Meurinne, qui s'étaient vu refuser, pour cette raison, l'accès à l'université Dauphine en juillet 1984, avaient obtenu gain de cause dès novembre de la même année

C'est la requête introduite par l'université contre cette décision qui vient d'être rejetée par le Conseil d'Etat. Il a estimé que Dauphine, conformément à la loi Savary de janvier 1984, ne peut refuser une inscription que « lorsque son effectif des candidatures excède [ses] capacités d'accueil (...) ». Or ce n'était pas le cas puisque les deux étudiants étaient parmi les premiers à déposer une demande d'inscription.

Le Conseil d'Etat s'appuie sur le principe d'interdiction de la sélection contenu dans la même loi de 1984, pour rejeter l'argument fondé sur l'insuffisance des résultats au bac, précisant que Dauphine « n'entre pas dans la catégorie des établissements pour lesquels une exception est prévue

Le Monde
31 juillet

